Douzième année N° 102 — Numéro 5 centimes — Mardi 27 Juillet 1915

ANNONCES :
La ligne ou son espace
Valais 15 cent. — Suisse 20 cent.
Etranger 30 cent.
Réclames : 50 cent. la ligne.
Minimum pr une annonce : 75 cent.
Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Sion, Lausanne, Montreux, Genève, Fribourg, etc., et au Bureau du Journal

NOUVELLISTE VALAISAN

ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin	4.—	2.50	1.50
Avec Bulletin	6.—	3.50	2.—

Etranger : Port en sus.

Rédaction, Administration, Bureau du Journal
ST-MAURICE
Téléphone 8

Journal du Matin, paraissant à St-Maurice, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI.

Nouveaux faits connus Lundi à Midi

Les Russes continuent à se retirer tout en combattant et en infligeant des pertes énormes à leurs ennemis. Souvenons-nous que c'est le mouvement de retraite de Koutousof, en 1812, qui vainquit Napoléon.

Succès français dans les Vosges.

Autrichiens et Italiens livrent, sur l'Isonzo, des combats terribles. Ils sont plutôt favorables aux Italiens.

Le désaccord existant entre la Turquie et la Grèce vient de s'accentuer.

Suisses

Il ne se passe pas de jours sans que des quotidiens ou des revues nous arrivent avec des articles sur l'*esprit suisse*. Mieux encore, des chefs de maisons d'éducation, et non des moindres — ont estimé utile de traiter cette question devant leurs élèves.

L'intention est évidemment louable, mais, franchement, nous en nions la nécessité chez nous, en Suisse romande.

Rien n'a terni et ne saurait ternir l'or de notre patriotisme. Nous avons des frontières, des traditions, des souvenirs et une parole donnée que nous entendons garder jalousement.

Nos sympathies et nos affections, bien marquées, il est vrai, pour un groupe de belligérants, n'étouffent ni notre cœur ni notre raison.

Et c'est précisément parce que nous voulons rester Suisses, que nous avons et prodiguons ces sympathies et ces affections.

L'hypnotisme moral joue, depuis la guerre, un rôle tout à fait inquiétant.

Rien n'éclaire et rien ne convainc.

On assiste froidement aux plus étranges violations de traité, du droit des gens et des conventions internationales. Vous rencontrez même des gens qui excusent et légitiment tout, mais ils ne sont ni de notre race ni de notre sang.

Plus fort que cela : on place la force avant le droit et on se pâme d'admiration devant des actes de cruauté et de barbarie qui auraient fait pleurer nos pères. On aime la matraque, la discipline païenne, la servitude, et on trouve tout naturel que, par les sévices et le commandement, certaines armées étrangères transforment en esclaves des hommes qui, moins bousculés, feraient des citoyens.

Mais cette admiration ne se constate pas chez nous, en pays romand, encore une fois.

Nous restons bien les Suisses de la prairie du Rütli qui proclamèrent le droit des peuples à la liberté et jurèrent de mourir pour elle.

Et pour aller aux frontières, quelque route qu'ils prennent, nos soldats foulent dans chaque canton qu'ils traversent les endormis des anciens champs de bataille, qui se dressent, entendant des voix, des chants, des pas, et qui se demandent : « Où vont-ils donc ? » nous croyant menacés de nouvelles années de servage.

Et ils se recouchent, contents, satisfaits, en apprenant notre résolution de maintenir les libertés acquises.

Demandez-leur donc, à ceux-là, si la Suisse française a gardé l'esprit suisse dans ses sympathies loyalement exprimées ?

Ont-ils donc, eux, combattu pour le triomphe de la force sur la civilisation, de l'oligarchie sur la république, de l'impérialisme romain sur la démocratie ?

Nous sommes Suisses, avant tout, et pour cela, à cause de cela, le front haut, et la voix vibrante, nous défendons la cause du droit et de la justice, et nous continuerons.

Certes, nous ne demandons pas le bûcher pour ceux qui ne pensent pas comme nous. Les bûchers sont éteints, fort heureusement, et si parfois on les allume, c'est précisément pour fêter l'anniversaire de notre indépendance le 1er août.

Nous ne chercherons pas à entraver le groupe de puissances dont nous désapprouvons l'esprit d'aventures et de conquêtes. Ce serait, d'ailleurs, bien au-dessus de nos moyens. Qu'il aille où il voudra ! Qu'il prétende être la colonne de feu ou la colonne de nuées dans le désert ! Dieu merci, à notre époque, on peut encore marcher sans être obligé de le suivre, de le croire, et atteindre même sans lui la terre promise.

Qu'il fasse tourner des têtes et des cerveaux, nous n'empêcherons rien ; mais, en revanche, nous ne voulons pas qu'il tourne les nôtres, malgré nous et à sa guise, en nous faisant croire blanc sur noir et avaler que c'est l'agneau qui a commencé.

Sous ce rapport, nous sommes Suisses, et personne n'a besoin d'insister pour nous le rappeler.

Ch. SAINT-MAURICE.

ECHOS DE PARTOUT

La vente de l'alcool. — On mande de Berne à la « Tribune de Lausanne » : Suivant une ordonnance du directeur militaire des chemins de fer, la vente de boissons alcooliques aux troupes, sur les perrons des gares, lors du passage des trains militaires, est dorénavant formellement interdite. La vente de vivres et de boissons non-alcooliques reste autorisée, pour autant que les chefs des convois n'y voient pas d'inconvénients.

Les oiseaux de proie. — La direction des finances argovienne adresse aux propriétaires de chasses affermées une circulaire les invitant à concentrer leur attention sur les oiseaux de proie. Au cas où la circulaire n'aurait pas l'effet voulu, on chargera des tierces personnes de les abattre. Les chasseurs touchent une prime de 2 francs par oiseau de proie abattu.

Travail forcé. — L'agence Havas signale une nouvelle violation du droit des gens dont se seraient rendus coupables les Allemands.

Dernièrement le commandant militaire aurait ordonné aux industriels de Roubaix de remettre leurs usines en marche au profit des armées allemandes. Les industriels ayant refusé, le commandant déporta en Allemagne 140 notables de Roubaix : industriels, commerçants, prêtres, fonctionnaires, parmi lesquels le grand industriel Eugène Motte, député du nord.

Curieux cas de jurisprudence. — Le Conseil d'Etat français vient de se prononcer sur la question de la responsabilité des villes en cas d'accidents provoqués par le mauvais entretien de la voirie. Le cas mérite d'être souligné :

A Reims, une plaque de caniveau brisée en partie provoqua la chute d'un sieur X..., menuisier, qui se prit le pied dans le trou et tomba si malheureusement qu'il se cassa une jambe.

Le conseil de préfecture, auquel s'adressa M. X..., retint la responsabilité de la ville de Reims et la condamna à payer 400 francs de frais de maladie et une rente viagère de 1.647 francs.

Le conseil d'Etat, qui vient de se prononcer, a réduit la rente viagère à 1.200 francs; mais son arrêt est formel sur le principe même de la responsabilité:

« Considérant, dit l'arrêt, qu'il est établi, par l'instruction, que l'accident a eu pour cause le mauvais état du caniveau ; que si le caniveau et le trottoir dans lequel il est établi n'ont pas été reconnus ni pris en charge par la ville de Reims et si, par suite, ils devaient, aux termes de l'article 69 du règlement de la grande et petite voirie du 3 mars 1894, être entretenus par les propriétaires riverains, ceux-ci n'étaient tenus, en vertu du dit article, de procéder à des travaux que sur l'ordre qui leur serait donné par la municipalité, et qu'il appartenait par suite à la ville de Reims, à qui incombait le soin d'assurer, dans toutes les parties de la voirie urbaine, la facilité et la sécurité de la circulation, d'enjoindre aux propriétaires de l'immeuble d'effectuer la réparation de ce caniveau ; que la ville n'allègue même pas avoir donné des ordres à cet effet, alors qu'il résulte de l'enquête à laquelle il a été procédé que le caniveau était depuis fort longtemps brisé. »

La presse et l'ordonnance fédérale sur la censure. — Au Palais fédéral a eu lieu jeudi une conférence entre une délégation du Conseil fédéral composée de MM. Calonder, Decoppet et Hoffmann, et une délégation de la Société de la presse suisse, au sujet du projet d'ordonnance sur le contrôle de la presse pendant les événements de la guerre.

Le projet prévoit une stricte séparation entre le contrôle militaire et le contrôle politique de la presse ; il prévoit en outre l'uniformité voulue de la procédure.

Pour assurer celle-ci, une commission de contrôle de cinq membres sera instituée, dans laquelle la Société de la presse suisse sera représentée par deux membres. Cette commission n'aura d'ailleurs qu'un caractère consultatif.

Les représentants de la presse à la conférence ont eu l'impression que la nouvelle ordonnance amènera une amélioration sensible des conditions de contrôle.

Simple réflexion. — La confiance vient lentement et s'en va d'un trait.

Curiosité. — Un des principaux journaux d'Allemagne, le « Berliner Lokal-Anzeiger du 1er janvier, publiait dans son supplément une poésie. Auteur : Rudolf Herzog. C'est une ode en l'honneur de la destruction de la cathédrale de Reims :

Les cloches ne sonnent plus dans le dôme aux deux tours. Finie la bénédiction... Nous avons fermé, ô Reims, avec du plomb, ta maison d'idolâtrie, **Da schlossen wir mit Blei dein Götzenhaus, Reims !**

Pensée. — Il n'y a que les grands cœurs qui savent ce qu'il y a de gloire à être bon.

La langue maternelle

Notre excellent confrère, le *Pays*, de Porrentruy, consacre un article de fond à l'étude de plus en plus négligée de notre langue maternelle.

Certes, la langue française ne perd pas du terrain en Suisse romande, mais elle perd de sa pureté. On ne sait plus écrire.

Autrefois, beaucoup de nos jeunes gens, dans la classe aisée, allaient commencer, achever leurs études classiques dans des collèges français : ils revenaient au pays très au courant de la langue, quelques-uns même remarquablement formés sous ce rapport. Différentes circonstances ont presque complètement modifié cet état de choses.

Malheureusement, les familles ne trouvent pas dans le Jura une compensation pour l'étude du français, singulièrement négligée. On ne le remarque que trop, nous l'avons déjà dit, chez les élèves de nos écoles complémentaires, comme aussi chez la plupart de ceux qui sortent de l'Ecole cantonale. Il faut savoir le dire franchement. Correction du style, propriété des termes, même orthographe, voilà ce qui souvent leur fait défaut : c'est-à-dire c'est le fonds qui manque le plus !

Se refusera-t-on toujours à parer à si grave inconvénient ? Pousser les élèves dans les sciences bien ! Mais à la condition de les faire avancer simultanément dans la connaissance de leur langue maternelle.

La manie de tant de pères de familles qui interrompent les classes primaires de leurs enfants et les expédient « chez les Allemands », comme ils s'expriment, pour les familiariser avec cette langue, est de toutes façons déplorable. A plus d'une reprise, on en a signalé les désavantages. L'écolier devrait terminer ses classes françaises, et si l'on désire qu'il connaisse l'allemand — ce qui devient de plus en plus utile, nous le reconnaissons — c'est à la sortie de l'école primaire seulement que les parents devraient les envoyer dans une localité d'Allemagne ou de la Suisse allemande. On ne devrait pas sortir de cette règle-là. Ce serait une année de plus d'études, en effet, mais combien plus utile pour l'instruction du jeune garçon que la continuation d'un système qui lui fait désapprendre son français, sans même bien apprendre l'allemand !

Comme les familles allemandes sont plus raisonnables ! Celles, très nombreuses, qui tiennent à ce que leurs fils ou leurs filles connaissent les deux langues, ne les envoient dans la Suisse française, sauf dans quelques rares exceptions, que lorsque leurs études primaires sont terminées.

Ne pourrait-on, chez nous, les imiter ?

Il y a certaines parties du Jura qui comprennent autrement les nécessités de la situation faite à notre petit pays romand, quasi noyé dans les populations allemandes du canton de Berne. A Neuveville, par exemple, va commencer le 7e cours de vacances organisé dans cette ville pour l'étude du français : une cinquantaine de citoyens de langue allemande, domiciliés dans la région, les suivent d'habitude. Cette année, les circonstances locales étant moins favorables, vingt se sont fait inscrire. N'est-ce pas là une excellente institution ?

Si elle est moins nécessaire chez nous, cette étude du français réclame, néanmoins, d'urgentes améliorations.

En France même on s'en préoccupe : pourquoi, de nos côtés, croit-on toujours que tout est bien, que rien dans les programmes de nos collèges n'est à réformer ? Il est très regrettable que l'enseignement officiel n'ait eu, jusqu'à ce jour, aucune concurrence à redouter. Un peu de rivalité, un peu d'émulation aurait abouti à de fructueux résultats quant aux maîtres, quant aux élèves.

Ouvrant, à Paris, la session du Conseil supérieur de l'instruction publique, M. Albert Sarraut a prié cette assemblée de chercher les moyens pratiques d'améliorer la culture française : il a indiqué les réformes nécessaires. Quelques jours plus tard, dans un éloquent discours aux élèves du lycée Louis-le-Grand, le même ministre a solennellement promis un renouveau en faveur des études classiques.

On le voit, l'exemple vient de haut.

Encore une fois, ne servira-t-il pas à nos pédagogues officiels enlisés dans un système dont on n'a que trop déjà goûté les fruits !

LES ÉVÉNEMENTS

La Guerre Européenne

La Situation

Une partie des troupes allemandes a franchi le Narew en Russie. Au sud de Pultusk, elles approchent du Bug. En revanche, leur situation est plutôt défavorable dans le sud oriental.

La bataille qui se déroule sur un front de plus de 500 kilomètres est certainement la plus grande que l'histoire ait vue jusqu'à aujourd'hui. On a beaucoup usé de cette expression depuis le début de la guerre. On l'a appliquée à la bataille de la Marne et puis aux batailles de Pologne. Ce que nous voyons maintenant dépasse cependant en ampleur toutes les opérations précédentes. Des provinces baltiques au sud de la Pologne, on se bat partout ; plusieurs millions d'hommes, des milliers de canons sont engagés dans une action formidable. Toute la poussée allemande se concentre sur Varsovie. La pointe de Varsovie forme maintenant sur le front russe une avancée qui risque d'être prise dans la pince des armées de Hindenburg et de Mackensen. Les Allemands ont encore de grands obstacles à vaincre, des rivières difficiles à passer, des forteresses redoutables à prendre comme celles d'Ivangorod, de Novo-Giorgievsk et de Varsovie avant d'entrer dans la capitale de la Pologne russe. En outre, la résistance du soldat russe se traduit, en dépit du manque de munitions, par de vigoureux retours offensifs. Cependant, il ne faut pas s'imaginer que le grand-duc Nicolas sacrifiera une armée pour tenter de garder Varsovie. L'immense empire possède plus en arrière d'autres lignes de défense de premier ordre. Souvenons-nous que c'est le mouvement de retraite de Koutousof en 1812 qui vainquit Napoléon. L'occupation de la Pologne entière n'en serait pas moins pour la Quadruple-Entente un grand échec.

Des journaux russes affirment que la retraite n'est qu'une manœuvre pour attirer l'ennemi le plus loin possible de ses centres de ravitaillement.

Sur le front occidental, actions de détail. On signale cependant un beau succès français au Ban-de-Sapt dans les Vosges.

Autrichiens et Italiens continuent à échanger, sur le front de l'Isonzo, des coups terribles. Les Italiens se heurtent contre cette tête de pont de Goritz protégée par des travaux redoutables. Les Autrichiens de leur côté, qui paraissent avoir reçu de grands renforts, parviennent à retenir l'adversaire, mais non pas à le refouler. Les combats de ces derniers jours sont en somme tous plutôt favorables aux Italiens.

Nouveaux succès français dans les Vosges

Une organisation très puissante est occupée

Plus de 700 prisonniers

Le bulletin français communique :

« Dans les Vosges, au Ban-de-Sapt, nous avons remporté de nouveaux succès. Nous nous sommes emparés hier soir d'une organisation défensive allemande très puissante s'étendant entre les hauteurs de la Fontenelle, la côte 627 et le village de Launois. Nous avons occupé un groupe de maisons formant

la partie sud du village. Nous avons fait plus de 700 prisonniers non blessés appartenant à quatre bataillons différents et à une compagnie de mitrailleuses. Le matériel n'est pas encore évalué. »

Un deuxième bulletin souligne l'importance de ce succès :

« Dans les Vosges, nos troupes, malgré un violent bombardement, ont organisé les positions conquises au Ban-de-Sapt. Le nombre des prisonniers allemands s'élève à 11 officiers, 825 hommes, dont 70 seulement sont blessés. De nombreux cadavres sont restés dans les tranchées. Nous n'avions, de notre côté, engagé que deux bataillons d'un régiment d'infanterie de ligne. Six mitrailleuses ont déjà été retrouvées dans les tranchées conquises. »

Le bulletin allemand avoue l'échec en ces termes :

« Près de Launois, au sud du Ban-de-Sapt, les Français se sont installés dans une petite partie de nos tranchées de première ligne. »

La retraite de Pologne et l'opinion en Russie

Notre *Revue de la Presse militaire* du 22 juillet, exprimant l'opinion que la bataille Vistule-Boug ne durerait probablement pas longtemps, fut inconcevablement interprétée à l'étranger, d'après des télégrammes reçus, d'une manière défavorable à la Russie. On disait entre autres, que la future bataille serait décisive et que l'armée russe était tellement entourée qu'elle serait forcée de livrer bataille et, en cas de défaite, elle se verrait dans la nécessité de conclure la paix. Le *Swenska Dageladet* parle même de la défaite des armées russes comme d'une réalité.

Une pareille interprétation est tellement incompréhensible que notre résumé, au contraire, soulignait comme favorable la position des armées russes. Précisément en vue de notre supposition d'une brève durée de la bataille de la Vistule-Boug, un esprit excessivement tendancieux peut seul conclure à l'intention des généraux russes, de favoriser la conclusion de la paix par une bataille rapidement menée.

L'état-major russe a maintenant l'ennemi là où il désirait l'avoir, où, depuis le début de la guerre, tout est préparé, pour l'envelopper dans un combat décisif.

Le *Nowoie Wremia* dit aussi que la position des armées russes est favorable, tandis que la position des armées allemandes est mauvaise. Des contre-attaques énergiques, lors de l'attaque allemande devant les positions d'Ivangorod, ont donné à la bataille le caractère d'une manœuvre allemande manquée au lieu du caractère projeté d'offensive méthodique.

En conséquence, les mouvements de l'armée von Mackensen sont dépourvus de front précis, ils ont seulement permis la saisie de petites sections de territoire ennemi. Toutes les attaques allemandes ont perdu de leur force et ont manqué leur but. Les efforts de l'armée ennemie d'avancer au nord-ouest de Weislawzy ont été annihilés par d'audacieuses contre-attaques et l'offensive ennemie a été paralysée.

L'ennemi subit des pertes énormes, il a perdu en outre, 6 canons. Ceci en vue de la défense russe, est un remarquable succès qui s'explique par l'épuisement des troupes ennemies dans des combats continus, sans résultat. Pour relever le courage abattu des Allemands, de grandes réserves sont nécessaires et on ne peut en amener, puisque le grand état-major a déjà dégarni le front de la Zlota-Lipa-Bukovine de tous ses combattants pour renforcer le flanc Sokal-Boug, fortement menacé.

La constance des Allemands à combattre décroit chaque jour, tandis que pour les armées russes, le jour de l'offensive décisive approche.

Les critiques militaires de la presse capitale expriment la conviction que l'armée russe marche à grands pas vers ce jour, confiante avec raison dans l'appui vigoureux que lui donne toute la société russe et l'industrie nationale mobilisée pour les besoins de l'armée.

Bombardement des côtes italiennes par la flotte autrichienne

La *Stampa* donne les détails suivants sur la croisière de l'escadre autrichienne sur les côtes de l'Adriatique :

On commença à bombarder le pont qui traverse le Menocchia, entre Pedaso et Cupra Marittima. De nombreux obus lancés d'une distance de quelques centaines de mètres ont endommagé le pont.

L'escadre a dirigé ensuite son tir sur la gare de Cupra Marittima, dont elle a emporté la moitié du toit. Le personnel de la gare n'a pas été atteint parce que, averti par des explosions qui s'étaient produites dans le voisinage, il avait pu se mettre à l'abri. Quelques obus ont été lancés à une courte distance et sans succès contre le phare de Pedaso.

Les navires ennemis ont dirigé ensuite leur tir contre la gare d'Ortona, qu'ils ont endommagée légèrement, ainsi que les gares de Chieti, de Ferracaprola et de Campomarino.

D'autres opérations ont été effectuées dans le voisinage de Termoli. Le dépôt des chemins de fer a été l'objet d'un tir nourri. Un train rempli de soldats, qui arrivait, se sauva par une habile manœuvre et grâce au sang-froid du personnel, qui parvint à le conduire indemne à la gare de Monte-Nero. Un autre train chargé de vivres a réussi à revenir en arrière et à s'abriter entre Termoli et Campomarino. Les navires ennemis faisaient une pause d'environ vingt minutes entre chacun de leurs bombardements. Les dommages causés aux lignes ferrées sont peu sérieux.

Tension gréco-turque

Une démonstration de la Grèce

On mande d'Athènes au *Times* que la réponse de la Turquie à la protestation de la Grèce contre les persécutions dont sont victimes les Grecs de l'empire ottoman, est attendue avec anxiété.

Un communiqué de la légation de Turquie, réduisant l'importance des persécutions et essayant de les justifier, a fait une impression pénible et est regardé comme une insolence.

On télégraphie de Rome au *Daily Mail* que la Grèce a envoyé une flottille dans les eaux de Vourla et de Smyrne, faire une démonstration en guise de protestation contre les mauvais traitements infligés à des sujets grecs. Les relations sont très tendues entre les deux pays.

La bataille sur l'Isonzo

On mande d'Udine au *Corriere della Sera :*

Lorsqu'on connaîtra les détails de la bataille qui, depuis quatre jours, se déroule sur l'Isonzo, le peuple italien devra se sentir fier de son armée. Des détails ne peuvent être publiés pour le moment, et il n'est pas possible de faire connaître au public ce que l'on éprouve dans les milieux où les nouvelles arrivent d'heure en heure et où l'on apprend au fur et à mesure qu'ils se produisent les nouveaux exploits et les nouveaux épisodes de valeur extraordinaires.

La bataille scientifiquement et prudemment préparée a été dès le début, engagée avec une ardeur et un esprit d'offensive extrêmement violents. L'artillerie prépare le terrain à l'infanterie et la soutient avec une précision admirable. Ce que l'infanterie fait dépasse toutes les prévisions : les bataillons s'élancent dans la lutte avec un élan et un acharnement incroyables. C'est ce qui explique le grand nombre de prisonniers que l'on fait. L'étroitesse du front ne permet pas les larges manœuvres et les enveloppements au moyen desquels, dans d'autres batailles, on peut faire des masses de prisonniers. C'est la rapidité foudroyante avec laquelle l'infanterie italienne tombe dans les tranchées ennemies qui surprend les adversaires et les fait tomber en son pouvoir. Des détachements entiers ont été capturés de la sorte, ce qui est prouvé par le nombre des officiers qui se sont rendus et qui est exactement proportionné à celui des soldats. Il est difficile de dire au prix de quels miracles de bravoure ces résultats sont obtenus.

Les missions militaires des armées alliées qui assistent à cette bataille ont exprimé, dès le premier jour, leur grande admiration pour l'attitude des troupes italiennes. Un attaché de la mission japonaise a voulu même féliciter le commandement suprême et a insisté sur la valeur inouïe de l'infanterie italienne.

La situation en Bulgarie

Les dépêches de source allemande sur l'affaire Ghennadief ont répandu dans le monde toute une série de faits controuvés.

Il est faux qu'il ait été arrêté.

Il est faux qu'il se soit suicidé.

Il est faux qu'il ait été destitué de la direction du parti stambouloviste.

Les deux tiers des députés de ce groupe, le plus important des trois groupes coalisés qui constituent la majorité du cabinet Radoslavof, ont publié et signé un manifeste proclamant leur fidélité à leur chef et dénonçant la scission organisée par M. Montchilof et la fondation du nouveau journal *Nov-Viek (Nouveau Siècle),* qui se donne à tort comme l'organe officiel du parti.

Deux congrès opposés du parti stambouloviste ont été convoqués dimanche dernier, l'un par la majorité fidèle à M. Ghennadief, l'autre par les sécessionnistes, qui ne veulent pas accepter son adhésion à la politique de la Triple-Entente et à la tête desquels sont M. le Dr Montchipof, vice-président du Sobranié, et le ministre Dobri Petkof, qui s'est fait l'accusateur de Ghennadief.

Celui-ci, par des dépêches récentes, manifeste une confiance absolue dans l'échec des manœuvres allemandes et dans le triomphe de sa politique.

L'accord entre Roumains et Bulgares est complet et la question de la Dobroudja peut être considérée comme résolue. Si les uns marchent, les autres marcheront aussi. La décision est imminente, car la récolte est sur le point d'être terminée.

Nouvelles Etrangères

Le désastre du lac Michigan

1200 noyés

On donne les détails suivants sur le naufrage d'un bateau de plaisance signalé vendredi par le télégraphe :

Plusieurs centaines d'employés de la Western Electric Cy et leurs amis étaient à bord du vapeur *Hastland,* pour excursionner une journée sur le Michigan. Leurs poids fit graduellement incliner le bateau. Vers le milieu du fleuve les haussières se rompirent et le *Hastland,* couché sur le flanc, alla à la dérive. Un grand nombre de passagers, qui se cramponnèrent au bateau, furent sauvés, mais quelques centaines peut-être furent noyées. Le *Hastland* était bondé d'au moins 2.500 personnes et avait dû refuser des retardataires qui avaient été obligés de prendre place à bord de vapeurs supplémentaires.

Les Daily News estiment à un millier le nombre des noyés. On disait le matin que plus de 300 cadavres avaient été recueillis.

Cinq cents cadavres, dont la plupart de femmes et d'enfants, ont été retrouvés.

Le nombre des noyés est évalué actuellement à 1200.

Au dire des témoins, la catastrophe s'est déroulée en cinq minutes.

L'explication donnée que la catastrophe doit être attribuée à la quantité de passagers massés sur un seul côté du bateau ne satisfait pas les autorités, qui ont fait emprisonner le capitaine et d'autres personnes.

Massacres en masse d'Arméniens

Le *Novoié Vrémia* apprend que les troupes russes ont constaté des massacres inouïs d'Arméniens dans les territoires conquis. Tous les hommes furent égorgés et les femmes et les jeunes filles enlevées par les Kurdes et les fonctionnaires du sultan.

Les atrocités commises par les Turcs dans la région de Bitlis sont indescriptibles. Après avoir tué toute la population mâle de cette région, les Turcs massèrent 9000 femmes et enfants des villages environnants et les poussèrent sur Bitlis. Deux jours après ils les envoyèrent sur la rive du Tigre, les fusillèrent en masse et jetèrent dans le fleuve 9000 cadavres.

Sur l'Euphrate, les Turcs égorgèrent plus de 1000 Arméniens, dont ils jetèrent les cadavres dans le fleuve. En même temps, on donna l'ordre à quatre bataillons de marcher sur la vallée de Musch, pour exterminer 12,000 Arméniens habitant dans cette vallée. D'après les dernières nouvelles reçues, le massacre aurait commencé. Les Arméniens résistent, mais ils manquent de munitions et ils seront tous exterminés par les Turcs furieux. Tous les Arméniens des environs de Diarbekir seraient également tués.

(Ces nouvelles sont confirmées dans un télégramme de Constantinople à la *Kœlnische Zeitung,* transmis par l'agence Stefani par la voie d'Amsterdam.)

La fête du Pape.

A l'occasion de la fête patronymique du Pape, le Vatican était pavoisé. Les corps d'armes portaient l'uniforme de demi-gala.

Le Pape a célébré la messe dans la chapelle de Sainte-Mathilde, devant une centaine de personnes, ensuite dans la salle du Consistoire, il a procédé à la bénédiction des *Agnus Dei,* qui a lieu de cinq en cinq ans, à chaque renouvellement de pontificat, ainsi qu'à l'occasion des années de jubilé.

Le Pape a reçu les chefs des organisations catholiques italiennes, qui lui ont présenté leurs vœux et lui ont remis une offrande de 10.000 francs.

Dans l'après-midi, la musique des gendarmes pontificaux a donné un concert dans la cour Saint-Damas.

Nouvelles Suisses

Notre frontière du Stelvio

On sait l'assentiment obligeant de l'Italie et de l'Autriche à la demande du Conseil fédéral relative aux opérations dans la contrée du Stelvio. De part et d'autre, les états-majors ont consenti à éloigner assez leurs actions de la frontière pour qu'il ne puisse y avoir violation involontaire du territoire neutre.

A ce propos, le *Temps* relève le désaccord qui règne dans ces parages entre la géographie physique et la géographie politique.

Sur le sol italien, la route remonte

FEUILLETON DU NOUVELLISTE VALAISAN

36

Le Duc Rollon

par

Léon de Tinseau

Elle répondit, confuse :

— Probablement nous en avons. Mais le temps manque pour les écouter. La vie n'est pas assez longue en face des occupations utiles de chaque heure.

— Je comprends ! Je passe à vos yeux pour le plus inutile des hommes. Soyez moins sévère. Si vous pouviez voir comment s'écoulent mes journées quand vous n'êtes pas là !... Vous êtes utile à vos semblables ? Je leur suis nécessaire. Quelle que soit l'œuvre que vous accomplissez, elle n'est rien à côté de celle qui me réclame. Pardonnez-moi cette franchise.

— Je vous la pardonne. Mais alors je vais vous blâmer de perdre tant d'heures en ma compagnie. Le devoir passe avant tout.

Pierre ne fut pas embarrassé pour se défendre :

— Chaque minute passée près de vous me rend plus capable de faire mon devoir. Ce n'est donc pas du temps perdu. Vous m'apprenez tout ce que j'ignorais.

— Pour vous instruire, je ne vaux pas le Père Eustache.

— Vous valez mieux. Sa science, parfois, me décourageait, me donnait envie de m'asseoir et de pleurer en face d'une tâche trop lourde. Maintenant j'ai envie de chanter comme ce rossignol. Je ne crains plus rien, sauf de vous déplaire. Je pourrai tout avec cette pensée constante : « Ses yeux, si elle était là, me diraient qu'elle est contente.» Désormais je ne connaîtrai plus la solitude, puisque je me souviendrai de vous... oui m'oublierez si promptement quand vos devoirs vous auront reprise.

— De quel côté l'oubli, viendra-t-il plus vite si le travail fait oublier ? Quels que soient mes efforts, le résultat sera peu visible. Au contraire vous pourrez, chaque soir, mesurer l'œuvre accomplie.

— Vous me répétez ce que j'entends dire aux moines de Champsecret. Ils m'assurent qu'un jour viendra où des villages florissants peupleront nos campagnes. Je crois sincèrement qu'ils préparent cette résurrection ; mais ils n'en préparent qu'un côté. Cette idée frappe depuis que je vous ai vue. Je comprends ce qu'est le pouvoir d'une femme pour opérer des miracles. Hélas ! j'aurai seulement les moines pour m'aider. La femme me manquera toujours. Voyez l'effet de votre seule présence sur ces malheureux qui vous regardent passer semblable à une apparition royale. Ne sentez-vous pas qu'ils ont envie de s'approcher et de baiser votre robe.

— Poète ! répondit-elle en souriant.

— Qu'est-ce qu'un poète ? Je n'en sais rien. Et, de même, j'ignore pourquoi je voudrais, moi aussi, me mettre à genoux et poser mes lèvres sur le bord de votre vêtement. Est-ce un péché d'idolatrie ? ou bien est-ce l'amour, dont j'ai lu dans certains livres ? L'amour ! Il est inconnu chez nous comme la soie et comme l'odeur délicieuse qui s'échappe de vos mains. Serait-il absurde de penser que je vous aime ? En suis-je capable seulement ?

Edith ne parut pas trouver l'idée absurde.

— Vous êtes capable d'un grand amour, répondit-elle d'une voix sincère.

— Alors, fit-il avec une soudaine résolution... Mais désirez-vous encore voir mon écriture ?

— Sans doute : je l'ai demandé. Je commençais à croire que vous perdiez de vue votre promesse. Vous avez eu le temps de m'écrire un autographe de plusieurs pages.

D'un mouvement de sa tête il la détrompa. Sur le papier qu'il produisit, son écriture, lourde et patiente comme celle des anciennes chartes, n'avait tracé que trois mots, les mots qu'aucun homme n'avait trouvé le temps de faire lire à Edith :

« **Je vous aime !** »

Pas plus qu'en faisant sa prière devant la Madone il ne ressentait une crainte. Pas davantage il n'attendait une réponse ; mais les yeux de la jeune fille restaient fixés sur la courte phrase avec une expression énigmatique. Se méprenant sur la cause de cette étude prolongée, il demanda :

— Vous avez peine à déchiffrer ces caractères écrits d'une main trop peu habile ? Combien de fois on a dû vous les faire lire, mieux tracés !

— Jamais, répondit-elle doucement. C'est comme le chant du rossignol... Ce matin vous m'avez fait connaître deux choses que j'ignorais.

Ils allèrent longtemps sans parler. Pierre cherchait à imaginer de quoi sont faits ces hommes d'outre-mer qui, voyant passer une telle créature, peuvent rester insensibles. A la fin, il demanda :

— Peut-être qu'il n'est pas permis, chez vous, aux jeunes gens et aux jeunes filles de vivre côté à côté ?

— Au contraire, nous vivons trop ensemble. Nous partageons les mêmes devoirs, les mêmes travaux, les mêmes ambitions. Nous sommes des coureurs lancés vers le même but, où les hommes n'arrivent pas toujours en tête. S'arrêter pour cueillir des fleurs est impossible.

— A quoi donc servent vos jardins ?

— A produire des roses qu'achètent, pour me les envoyer, ceux qui ont dîné chez mon père. Ils y joignent un remerciement... par téléphone ; cela ne prend qu'une minute. Mais, ni le remerciement, ni l'odeur des roses n'arrêtent ma pensée.

Pierre fit cette question, après avoir pesé plus d'une minute ses paroles :

— Cependant vous vous marierez quelque jour ?

— Vous aussi, répondit-elle assez durement. Ecrivez-vous à votre fiancée : « Je vous aime ? »

— Elle ne saurait pas lire ces mots.

— Eh bien, mon fiancé, à moi, ne saurait pas les écrire. Le résultat sera le même : vous et moi nous passerons d'amour, voilà tout.

— Voilà tout ! gémit Pierre de Mondeville comme un écho.

(A suivre).

(1) Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Levy, éditeur à Paris.

l'Adda, gravissant la montagne, et l'on s'étonne, arrivé dans les hautes altitudes, de voir se détacher à gauche, se dirigeant vers le nord, comme la chaussée principale, une petite route qui monte à peine pendant quelque cent mètres, et tout de suite redescend dans une assez large vallée, avec le torrent qui a recueilli les derniers ruisseaux ; et ce qui surprend le plus, c'est qu'ils descendent en Suisse : la frontière est toute proche, et la route du Stelvio l'effleure à trois reprises.

Il semblerait que ce fût là un affluent de l'Inn et une route de raccord avec l'Engadine ; mais non, c'est la Muranza, un affluent de l'Adige, et la belle petite route va traverser Santa-Maria, pour pénétrer ensuite, après Münster, en Autriche. Haute vallée suisse, mais dont la tête, qui tient à Stelvio même, reste pourtant en Italie.

Si la frontière politique s'accordait au cours des eaux, elle suivrait le dos d'âne que les moraines soulèvent entre le versant de l'Adda et le versant de l'Adige ; elle séparerait l'Italie de la Suisse et le Stelvio serait entre la Suisse et l'Autriche. C'est-à-dire que la route devrait traverser la tête de la vallée suisse de la Muranza.

Il était humain que les romanches de Santa-Maria entrassent dans la Confédération auprès des romanches des Grisons ; mais puisqu'ils rattachaient ainsi à la Suisse une vallée qui appartient géographiquement à l'Autriche (ou plutôt à l'Italie), il eût été normal d'y rattacher aussi les quelques kilomètres de ses sources. Mais au temps où cela fut accompli, on ne se souciait guère des mauvaises terres du Stelvio, et personne ne pensait qu'une grande route les traverserait un jour.

Cette configuration des lieux explique la facilité d'une confusion des territoires par des détachements en reconnaissance et au combat. Nous ne pouvons donc que nous féliciter du bienveillant empressement avec lequel nos voisins ont tenu à éviter même une involontaire erreur, même la simple apparence d'un acte de mauvais voisinage. Alors même que la contrée ne se prête pas aux grands mouvements de troupes, et que, stratégiquement, en l'état actuel de la situation générale, elle reste de part et d'autre secondaire dans les préoccupations, les belligérants étaient fondés, en droit strict, à appuyer leurs combattants à la Suisse. Il y a donc eu, de leur part, un geste manifestement amical.

Suisses arrêtés à Paris.

La police a arrêté samedi deux Suisses, nés à Zurich : Emile Graf, commissionnaire en marchandises, demeurant 35 rue de Trévise, et son employé principal, Henri Kundig.

Graf, qui a une maison principale à Paris, avait également une maison à Zurich et une à Buenos-Ayres. Les commandes qu'il recevait de Buenos-Ayres étaient transmises à Zurich sur papier pelure, encarté dans des journaux qu'il expédiait pour 5 centimes. Les demandes de la maison de Zurich étaient envoyées à des maisons allemandes, qui expédiaient les marchandises par la Hollande, en Argentine.

Graf se faisait également envoyer des marchandises allemandes en France par Zurich, à l'aide de faux certificats d'origine suisse. La comptabilité de la maison de Zurich se centralisait à Paris. Elle a été saisie. Une caisse remplie de documents a été trouvée chez un employé.

Graf et Kundig seront poursuivis en vertu de la loi sur l'interdiction de tout commerce avec les ennemis de la France. (Havas).

L'emprunt fédéral

Au sujet du succès brillant du 3e emprunt fédéral de mobilisation, on annonce que toutes les parties de la Suisse y ont participé dans des proportions égales. Ce résultat démontre que la Confédération ne court aucun risque en remplaçant le type de 5 % des deux premiers emprunts par celui de 4 ½ pour cent. Tandis que le premier emprunt de 30 millions, pour lequel 41 millions avaient été souscrits, revient effectivement à la Confédération à 5.45 %, et le second de 50 millions, pour lequel 179 millions avaient été souscrits, effectivement à 5.16 %, le nouvel emprunt de cent millions ne reviendra pas à plus de 4.85 %. Jusqu'ici, seules, de petites opérations isolées avaient réussi à obtenir de l'argent si bon marché. L'opération de la Confédération est la plus grande qu'on ait vue en Suisse.

La Région

Les produits de la zone

Un arrêté préfectoral règle leur entrée en Suisse

Le *Temps* publie la note suivante :

Le préfet de la Haute-Savoie vient de prendre les mesures que réclamaient depuis longtemps nos compatriotes de la zone de la Haute-Savoie. Leurs relations commerciales avec les marchés de Genève et de Lausanne ne dépendront plus désormais du caprice de fonctionnaires subalternes, qui, sans prévenir les malheureux cultivateurs, les arrêtaient à chaque instant à la frontière et les empêchaient d'aller vendre leurs produits.

Considérant, dit l'arrêté préfectoral, qu'il a paru nécessaire de permettre la sortie du département des œufs et du beurre à destination des marchés de Genève et de Lausanne, il importe de prendre des mesures propres à éviter les abus qui peuvent résulter de cette tolérance, arrêté, « article premier: Demeure autorisée la sortie des œufs et du beurre en tant qu'elle revêt le caractère d'approvisionnement de marchés et sous réserve qu'il ne pourra être exporté par la même personne et par jour plus de cinq douzaines d'œufs et dix kilos de beurre. »

L'arrêté fixe ensuite les diverses routes et embarcadères par lesques les cultivateurs de la Haute-Savoie pourront sortir du territoire français.

Nouvelles Locales

Décisions du Conseil d'Etat

Ensuite d'examens satisfaisants, il est délivré le brevet de capacité aux institutrices ci-après :

Mlles Bonvin Marie, Arbaz,
Bruchez Raoula, Saxon,
Burgener Thérèse, Sion,
Clivaz Isaline, Randogne,
Darbellay Berthe, Martigny-Bg,
Heinen Véronique, Ausserberg,
Lugon Denise, Dorénaz,
Maye Anna, Chamoson,
Perraudin Jeanne, Bagnes,
Schröter Anna, Rarogne,
Sermier Gertrude, Arbaz,
Theler Louise, Ausserberg,
Vuignier Philomène, Evolène,
Zumtaugwald Marie, Randa.

Gymnastique.

Le comité cantonal de gymnastique est autorisé à vendre sans patente, dans le Canton, les cartes officielles du 1er août.

Suisses nécessiteux.

M. le Chef du Département de l'Intérieur donne connaissance des comptes qui lui sont transmis par M. le lieutenant-colonel J.-Ch. de Courten, président du comité valaisan de secours aux Suisses nécessiteux résidant dans les Etats belligérants, comptes desquels il résulte qu'il a été versé à la caisse centrale suisse fr. 9646.12, outre un envoi direct de 50 fr. à un Valaisan nécessiteux. Il en est donné décharge au comité, avec remerciements pour le dévouement dont il a fait preuve dans l'accomplissement de sa tâche.

Pour Fully.

Il est accordé à la commune de Fully la déclaration d'utilité publique pour l'expropriation des terrains nécessaires à l'établissement d'une voie d'accès à la maison d'école.

Indigents.

Le Conseil d'Etat donne son assentiment à la prolongation, jusqu'au 31 décembre 1915, du concordat concernant l'assistance au domicile des indigents pendant la durée de la guerre.

Médecins.

Il autorise les docteurs André Repond et Denis Oberson, porteurs de diplômes fédéraux, à exercer l'art médical dans le Canton.

Professeur.

Il nomme M. Albert Duruz, professeur de français et d'histoire, à l'Ecole industrielle supérieure de Sion.

Pour St-Gingolph.

A la demande de l'administration communale, il est décidé de faire, auprès de l'autorité fédérale, des démarches en vue de l'établissement, à St-Gingolph, Suisse, d'une halte de chemin de fer .

† M. Emile Spahr

Samedi ont eu lieu, à Sion, les obsèques de M. Emile Spahr, le très sympathique propriétaire de l'Hôtel du Midi, ravi à l'affection des siens à l'âge de 63 ans.

La foule nombreuse qui y a pris part a montré en quelle estime générale on tenait l'honorable défunt, connu de tout le canton.

Comme opinion politique, M. Spahr appartenait à l'opposition, mais, toute sa vie, il fut un catholique convaincu et pratiquant, et un adversaire formel de la nouvelle école libérale-radicale.

Conseiller municipal, pendant de longues années, président et membre de nombreuses Sociétés économiques, il se dépensa au service de ses concitoyens.

L'activité de M. Emile Spahr, ajoute la *Feuille d'Avis,* s'est notamment exercée dans le domaine agricole. On peut dire qu'il a été un des pionniers du réjouissant développement que l'agriculture a pris depuis quelque vingt ans dans notre commune : il s'intéressait à tout, aux améliorations de la plaine, à l'arboriculture, à l'élevage du bétail. Depuis nombre d'années, il présidait la société de la laiterie et sous sa présidence, cette société s'est constamment développée. Il fut aussi vice-président de la Société sédunoise d'agriculture jusqu'au printemps dernier où la maladie l'obligea à donner sa démission. A cette occasion, l'assemblée de la société exprima les plus vifs regrets de la retraite de ce membre si dévoué du comité.

La mutualité fut aussi, pour M. Spahr, un des domaines dans lesquels se dépensa sa bienfaisante activité. Depuis 1874, il faisait partie de la Société de secours mutuels de Sion, fondée en 1861. Il en fut le président depuis 1902.

Nous ne serions pas complet dans cette biographie, si nous ne mentionnions pas que M. Spahr fut un fervent du noble jeu du tir, qu'il fut capitaine de la Société de la Cible ; membre de la Société des Arts et Métiers et du Conseil d'administration de la banque populaire valaisanne.

A sa famille éplorée, l'hommage de nos condoléances.

Sion, ville d'études

On nous écrit :

Dans le domaine intellectuel et scolaire spécialement, la ville de Sion se développe d'une façon digne de son rang de capitale du Valais. On y a fait, pour la cause de l'éducation et de l'instruction de la jeunesse, des sacrifices et des efforts remarquables, si bien que, dans cette sphère. Sion est à même aujourd'hui d'offrir des ressources vraiment surprenantes pour une aussi petite localité.

Il y a peu de temps encore, on comptait, dans cette ville, deux établissements d'instruction supérieure : l'Ecole de Droit et la Faculté de théologie établie au Séminaire diocésain : bref, une académie au petit pied. Aujourd'hui, la Faculté de droit a cessé d'exister: l'unification du droit, une pléthore de juristes et d'autres raisons font que personne ne la regrette trop amèrement.

D'ailleurs, ce serait une pure extravagance de vouloir faire de la capitale valaisanne une cité universitaire. Nous devons viser et nous borner à la solution complète du problème de « l'enseignement secondaire universel » ; il y a là de quoi satisfaire nos énergies et nos moyens. Et déjà, grâce surtout à des pouvoirs publics éclairés et conscients, nous sommes en présence du problème résolu, du moins dans ses parties principales.

Le Collège de Sion a enregistré, au cours de l'année scolaire qui vient de se clôturer, un chiffre de 140 élèves, ce qui est assez beau pour un externat, surtout en plein temps de guerre. Avec sa triple section classique, technique et commerciale, il prépare les jeunes gens pour toutes les Facultés, y compris les Sections des hautes études commerciales établies dans la plupart des Universités suisses, ainsi que pour l'Ecole polytechnique fédérale.

Si cet établissement de l'Etat s'est si heureusement développé, la Municipalité de Sion, de son côté, n'est certes pas restée en arrière dans la voie du progrès scolaire. Là, comme ailleurs, elle a suivi cette orientation nouvelle que lui imprime, depuis quelque temps déjà, une administration nettement progressiste et qui nous a valu, dans d'autres domaines, et pour n'en citer que deux, une très bonne édilité et des services industriels de tout premier ordre, et avec tout cela des finances prospères.

Sous le régime de la nouvelle loi sur l'enseignement secondaire, la commune de Sion a réalisé deux magnifiques créations : l'Ecole industrielle inférieure et l'Ecole commerciale féminine de la Ville, offrent, chacune de son côté, à la jeunesse des deux sexes un enseignement commercial complet, subventionné et inspecté par la Confédération.

Grâce à elles, cet enseignement commercial, totalement inexistant en Valais, il n'y a pas même quatre ans, compte aujourd'hui à Sion une trentaine d'élèves.

Voilà déjà quelques heureux résultats de l'application de la nouvelle loi sur l'enseignement secondaire, qui, quoi qu'on en dise ou qu'on en ait pu dire, a eu le grand mérite de moderniser cet enseignement et d'en élargir les horizons jusqu'à le rendre universel.

Comme on le voit aussi, Sion possède vraiment la qualité de ville d'études. Tout d'ailleurs, dans la petite capitale valaisanne, se prête admirablement à pareille destination : l'excellent esprit de la population, active et sérieuse ; ses traditions profondément religieuses, la situation tranquille et centrale de la localité, son excellent climat, ses environs ravissants, ses hivers ensoleillés fournissent à la jeunesse d'abondantes ressources sportives; les musées, bibliothèques et collections annexés aux établissements d'instruction, mille facilités pour se perfectionner dans les langues modernes, la musique et autres arts d'agrément, etc...

Sans doute, la solution de la question, toujours pendante, de l'Internat, assurerait à Sion, ville d'études, un nouvel essor. Mais, puisqu'elle ne peut encore aboutir, ce serait une erreur profonde et fatale de croire que sans internat, il est impossible aux jeunes gens du dehors de fréquenter les excellentes Ecoles dont nous venons de parler.

Les élèves qui habitent les localités voisines de Sion pratiquent volontiers le système de la demi-pension qui leur permet de rentrer chaque soir dans leur foyer. Les autres trouvent facilement à se placer dans les pensionnats ou dans les familles de la ville.

Enfin, les élèves des Ecoles de commerce jouissent des facilités spéciales que voici. Les jeunes filles, à moins qu'elles ne préfèrent se placer dans des familles, sont admises à de très bonnes conditions à l'Internat de l'Ecole normale des filles.

Quant aux jeunes gens, une commission de professeurs (pour adresse M. J. Gern, prof., à Sion), qui vient de se constituer et entre immédiatement en fonctions, s'occupera spécialement d'eux et les placera dans des familles de toute confiance et, si c'est possible, chez les professeurs mêmes de l'enseignement commercial. Qu'on se le dise !

Autour du centenaire de 1815

(Communiqué)

A l'occasion du Centenaire, M. Arthur Parchet, professeur à Vouvry, a composé deux chants valaisans intitulés : *1815-1915* (Paroles de M. Pierre Bioley) et *La Patrie suisse* (Paroles de M. le chanoine J. Gross.) Le premier, qui est particulièrement de circonstance, pourrait être exécuté dimanche, 1er août, par nos différentes sociétés de chant, cette date ayant été choisie spécialement pour commémorer notre centenaire en même temps que l'anniversaire de la fondation de la Confédération. Voici, en effet, la première strophe de chacun de ces chœurs patriotiques :

1815-1915

Valais, cher vieux Valais, immense cathé-
[drale,
Où les monts dans l'azur en clochetons
[géants,
Egrènent leur contour de cimes virginales,
Où les chants des forêts et les bruits des
[torrents
Semblent des sons de cloche aux heures
[matinales,
Valais, ô cher Valais des Valaisans.

(Suivent deux autres strophes).

LA PATRIE SUISSE

Nous chantons l'Alpe fleurie,
Les lacs bleus de la Patrie,
Tous chantons :
Enfants des vingt-deux cantons.
Notre Suisse est immortelle,
Nous ne rougissons pas d'elle.
Prions Dieu, fils des vainqueurs,
Fils de Tell, en haut les cœurs.

(Suivent deux autres strophes)

L'auteur n'ayant eu en vue qu'un but de bienfaisance en éditant ces deux productions, en a remis à l'Etat un certain nombre d'exemplaires avec faculté d'en disposer pour le mieux. Les sociétés de chant qui désireraient les étudier et les exécuter pour le 1er août pourront donc se les procurer aussitôt. Pour autant que la quantité mise à disposition dans ce but le permettra, celles qui en feront la demande en recevront la quantité nécessaire pour que chaque membre ait si possible le sien et puisse le conserver en souvenir. Pour obtenir les deux chants dans ces conditions, s'adresser au Secrétariat de l'Instruction publique, à Sion.

Savièze.

Voici le nom et les détails du soldat valaisan, dont le *Nouvelliste* a parlé samedi :

Mardi soir, le convoyeur *Reynard,* de Savièze, du Bat. 88 reçut un coup de pied de mulet. Il tomba si malheureusement qu'il se fractura l'épine-dorsale. Il fut transporté à l'hôpital de Locarno, mais on a peu d'espoir de le sauver.

Sion.

Un jeune garçon, en séjour aux Mayens de Sion et qui venait d'acheter des feux d'artifice au bazar Fenan, voulut en montrer le fonctionnement devant le magasin à ses amis. L'engin enflammé fut projeté dans le bazar, auquel il mit le feu. Toute la provision des pétards, feux de bengale et fusées, acquise en vue du 1er août, sauta. Une bonne partie du magasin a été détruite.

Pour nos soldats malades.

Les soussignés recevront avec reconnaissance des livres ou publications en *langue française* pour les malades de l'Etablissement sanitaire des Etapes de Soleure. Ceux-ci, au nombre de 800 environ, sont abondamment pourvus de lecture allemande. La bibliothèque française est, par contre, très mal montée. Tous les envois seront les bienvenus. (Les colis de 2 kg. bénéficient de la franchise de port).

Capitaine JOMINI,
aumônier protestant, F. S. F.
Capitaine Muriset,
aumônier catholique, Soleure.

Madame Emile SPAHR et famille se font un devoir de remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du deuil cruel qui vient de les frapper.

OUI! UNE GRANDE LESSIVE! MAIS —
elle est vite faite avec le "Sodex", qui nettoie à fond le linge sale. Le "Sodex" est facile à employer et n'attaque pas les tissus. La grande lessive se fait sans fatigue si l'on emploie le
L 814
SODEX
NÉVRALGIE - MIGRAINE - MAUX DE TÊTE
KEFOL REMÈDE SOUVERAIN KEFOL
Boîte (10 paquets) fr. 1.50 - Toutes Pharmacies

Pour cause de déménagement
à partir du 1er août au 15 septembre

Grande Vente au Rabais

sur toutes les confections
pour **Dames et enfants** telles que :
Blouses - Jupes - Jupons - Lingerie - Tabliers
et sur tous les articles fin de saison et fantaisie

Au Magasin Girard-Rard
Martigny 682

—o—

— La vente du mobilier de l'Hôtel National continue —

Magasin nouveauté
à remettre

à Sion, à moitié prix valeur réelle. Cause départ forcé pour l'étranger. Facile à tenir. Sans capitaux à engager si bonnes garanties. S'adresser au Journal.

ARDON
L'horlogerie Jura-Simplon

se recommande pour toutes réparations et vente de montres, réveils, régulateurs. Travail consciencieux. Prix modéré. 661

Que d'œufs!!

avec l'aliment concentré
LE VALAISAN
au Parc Avicole, Sion
contenant tous les principes nécessaires à l'entretien de la volaille et à la formation de l'œuf.

Avec *un centime* par jour et par poule de cet aliment vous aurez une ponte abondante et continue sans épuiser le sujet.

Essayez et vous serez convaincus. 100 kgs *28 frs;* 50 kgs *14 frs 50;* 25 kg *7 frs 50;* 10 kgs *3 frs 50* (*ou 4 frs*, franco de port par poste.) Toile en plus mais reprise au prix de facture. *Envoi franco* à toutes gares C.F.F. du Valais et Vaud contre remboursement. *Graines mélangées* pour volailles 1er choix et suivant saison, au plus bas prix du jour; actuellement 33 frs les 100 kgs.

Essayez le Cérébrol

Souverain contre les migraines, les névralgies, la grippe, l'insomnie, les douleurs rhumatismales, le lumbago, les maux d'estomac, etc.
Effet sûr, prompt et sans danger. — La boîte **1 fr. 60.**
Dépôts principaux :
E. Vulliemoz & Dr Strasb, Pharmacie PAYERNE (Vaud). — Pharmacie Lovey, MARTIGNY-VILLE. — Pharmacie Carraux, MONTHEY. — Pharmacie Faust, SION. 102

RASEZ-VOUS VOUS-MEME !

Nous vous donnons l'occasion pour cela en vous livrant nos **rasoirs de sûreté.**
30 jours à l'essai
En cas de non convenance, **l'argent sera remboursé.**
Plus d'aiguisage ni affilage — Une blessure impossible

RASOIRS DE SURETÉ
Mirador No 1 argenté, avec 3 lames [6 tranchants] Fr. **3.--**
Mirador No 2 dans un élég. étui, 6 lames [12 tranchants] Fr. **5.50**
Mirador No 3 finement nickelé, 10 lames [20 tranchants] Fr. **7.--**

Rasoir de sûreté JUPITER
comme qualité équivalent au plus cher.
Jupiter No 1, av. 6 lames [12 tranchants] Fr. **9.--**.
Jupiter No 2, avec 6 véritables lames Gillette (12 tranchants) **11.50**
Nouveau! Nous aiguisons les lames Gillette et façon Gillette à 10 ct. pièce.

AU JUPITER Rue du Rhône 19, **Genève**

Catalogue gratis et franco. — Revendeurs partout demandés. 639

AVIS

Les soussignés ont l'avantage de prévenir l'honorable public de Martigny et des environs qu'ils ont ouvert un
atelier d'ameublements
avec dépôt à la dépendance de l'Hôtel Clerc
Rue des Hôtels, à Martigny-Ville.
Ils se recommandent pour tout ce qui les concerne, c'est-à-dire, chambres à coucher, salle à manger, literie complète, chaises, divans, canapés, fauteuils, sculptures, meubles en fer, etc.
Réparations en tous genres. — Travail soigné et garanti.
656 **FAVRE frères & CARUZZO**

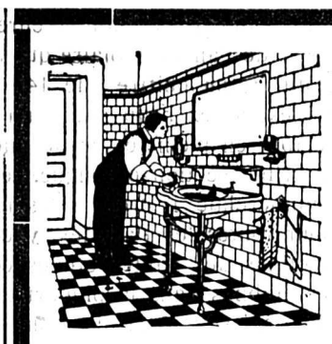

Matériaux de construction
Fabrique de carreaux pour dallages et tuyaux en ciment. 1560

Gétaz & Romang
Vevey-Lausanne-Montreux
Dallages et revêtements céramiques
Appareils sanitaires pour Bains, Toilettes, W.-C., etc.

:: Ne tardez plus ::

à nous remettre votre ordre d'insertion pour nos beaux almanachs de la Suisse Romande, car la plupart seront mis sous presse encore ce mois, afin de pouvoir paraître à l'automne prochain. Nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements

Haasenstein & Vogler

Publicité Hôtelière

POUR ATTEINDRE LA
CLIENTELE ETRANGERE
en même temps que la
CLIENTELE SUISSE
Messieurs les propriétaires d'**hôtels**, de **Pensions, etc.** utilisent pour leurs annonces la
GRANDE PUBLICITE
DE LA
Gazette de Lausanne
ET JOURNAL SUISSE
ET DU
Journal de Genève
dont les tirages atteignent aujourd'hui
30 à 40,000 exemplaires
organes très répandus à l'étranger, en France en Angleterre etc.

JOURNAL ET LISTE
des Etrangers
de MONTREUX-VEVEY
de la vallée du Rhône et des stations climatériques romandes.
Organe officiel et propriété de la Société des Hôteliers

Journal hebdomadaire illustré, le mieux informé. (35e année)

Seul organe publiant dans ses colonnes la liste officielle de plus de
140 établissements
les plus importants de la région du Lac Léman, des Alpes vaudoises, valaisannes et fribourgeoises ; il est donc
indispensable dans les cercles d'étrangers

Plus de 75.000 exemplaires sont envoyés gratuitement, chaque année, dans le monde entier, par les soins du Bureau officiel de renseignements de Montreux.

ORGANE DE PUBLICITÉ DE PREMIER ORDRE
Annonces 20 cts. Réclames 50 cts. la ligne
29 Rabais selon importance de l'ordre

Offres & demandes
DE PLACES

Le Buffet de la Gare de St-Maurice demande un
jeune homme
de 18 à 20 ans, pour la vente sur les quais avec la voiturette.

JEUNE GARÇON
de peine
est demandé de suite. P. RICHARD, Négt. Bex

On demande à St-Maurice,
un bon boulanger
exempt du service militaire, pour le 31 juillet au plus tard.
S'adr. au Bureau du Journal.

Ménagère. On demande à St-Maurice
UNE PERSONNE
de toute moralité de 30 à 40 ans pour faire le ménage d'un ouvrier sérieux. Eventuellement pour le mariage.
S'adr. au Bureau du Journal.

A remettre
pour cause de départ
le café Dorsaz
à Martigny-Bourg. Très bien achalandé. Petite reprise. S'adresser au tenancier.

200 Poussines

volaille éclosion du 21 juillet 1915 de race Faverolle, Rhode Island et ordinaire à 1 fr. pièce; poule glousseuse de 5 à 8 frs pièce. Pondeuses italiennes et communes de 1914 à frs 30 les 6, frs 60 les 12 pièces; poulets de 3 mois environ à frs 15 les 6 pièces. *Parc Avicole Yverdon* 681

Dr. Méd. L. Delaloye
- - Monthey - -
absent
jusqu'à nouvel avis. 670

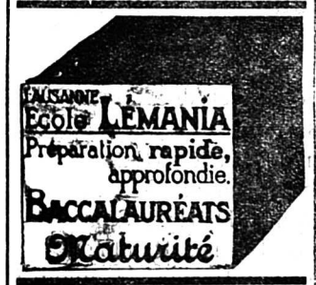

Instruments de musique
de premier ordre.

Accordéons syst. viennois, italien, Hercule, à 10 touches, 2 basses fr. 8.— ; à 10 touches, 2 basses, soignée fr. 12.-; à 19 touches, 4 basses, soignée fr. 25 ; à 21 touches, 8 basses, soignée, fr. 39.— ; à 21 touches, 8 basses, extra forte fr. 55.—. Violons, Mandolines, Harmonicas, depuis 50 c. à 12 fr. Cordes et acces. Réparations. Catalogue gratis. Ateliers de réparations avec force électrique. 98
Ls Ischy. *fabric.* **Payerne.**

Auto « Martini »
A vendre de suite cause départ 12/16 HP torpedo 4 places. Excellent état. Prix excep. Ecr. sous *C3190L à Soc. An. Suisse de Publicité H. & V. Lausanne.* 672

Fromage d'Emmenthal
fin et gras, à fr. 2.20 le kg., dès 5 kgs. — *Bon fromage maigre*, tendre à 1.30 et 1.40 le kg., dès 10 kgs. — Envoi contre remboursement.
Ch. Eicher, Oberdiessbach. 446

LOTERIE
pour le Musée d'Histoire naturelle à AARAU.
Tirage en automne 1915.
8889 lots gagnants de fr.
160 000
Gros lots fr.
1 à **25.000**
1 à **10.000**
1 à **5.000**
5 à **2.000**
10 à **1.000**, 20 à **500** etc. en espèces.
Prix du billet Fr. 1.—
Chaque lecteur de ce journal reçoit un billet gratuit sur 10.
Envoi des billets contre remboursement, par Mme B. PEYER, Rue Mme de Staël 3, Genève 7.

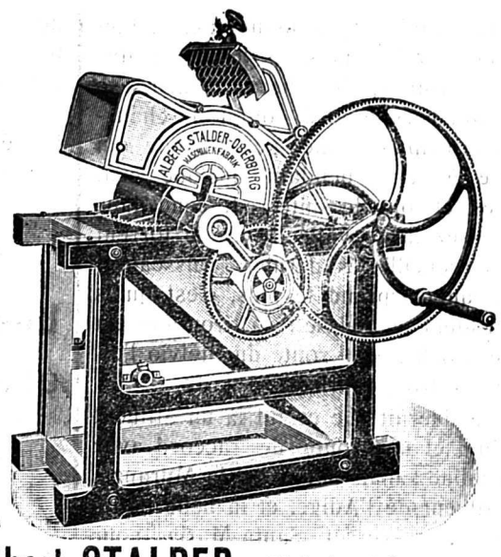

Albert STALDER, Fabrique de Machine
Oberbourg
recommande :
Batteuses avec coussinets à billes, reconnues les plus solides
Batteuses à listes, avec ou sans secoueuse, fixes ou transportables.
Machines à nettoyer, de la dernière perfection.
Arracheurs de pommes de terre insurpassés.
Semoirs. Cultivateurs. Pompes à purin.
Partout les plus hautes récompenses. Prix très modérés.
On cherche d'actifs représentants

Nul n'ignore que les
PÈRES CHARTREUX

expulsés de la Grande Chartreuse, ont emporté leur secret et fabriquent à **TARRAGONE,** *entre leur Liqueur,*
L'ÉLIXIR VÉGÉTAL
SOUVERAIN CONTRE :
Indigestions, Maux d'Estomac, Syncopes, Influenza, Choléra, Mal de Mer, etc.
VULNÉRAIRE
L'Elixir végétal *combat les Coliques des Animaux domestiques.*

LÉON BUQUIN
Concessionnaire pour la SUISSE
30, Avenue du Mail, GENÈVE

SULFATAGES

Chaux grasse éteinte en poudre,
et Chaux grasse en quartiers pour la préparation de la
Bouillie Bordelaise

Carbonate de Chaux --- Gypse à semer
Auges en grès pour le bétail
GETAZ & ROMANG
Vevey — Lausanne — Montreux — Châtel St-Denis. 373

Messieurs les annonceurs :
Nous vous offrons l'occasion de pénétrer
avec une seule insertion
dans 100.000 foyers
d'attirer l'attention d'
un demi million de personnes
sur votre annonce et ceci
pendant toute une année
en ne dépensant que
Fr. 2.77 par 5000 personnes
Demandez encore aujourd'hui notre combinaison-Almanachs 10.
Agence de Publicité Haasenstein & Vogler, Lausanne.

Nous sommes acheteurs de
Miel Suisse
de n'importe quelle quantité. Payement comptant, ou contre café ou sucre.
KARL BUHLER et Cie Négociants en gros **LUCERNE**